

Les subsides

un effet bénéfique tant sur les Îles-de-la-Madeleine que sur toute la Gaspésie, parce que vous devez savoir que cette mine de sel rend très possible l'exploitation d'une usine de carbonate de soude en Gaspésie, laquelle réussira à créer combien d'emplois, 100, 150, 200. Alors à ceux qui disent qu'une mine de sel aux Îles-de-la-Madeleine va créer seulement 125 emplois, je dirai qu'il y aura deux usines à ce moment-là, une aux Îles-de-la-Madeleine et une en Gaspésie. En plus de créer des emplois directement dans ces deux usines, il y aura tous les emplois inhérents au transport du sel, les gens qui travailleront sur les ports, et ceux qui travailleront sur les barges pour transporter le sel.

Alors peut-on avancer des chiffres? Peut-on dire que ce sera 300, 400, ou 500 emplois? Les députés savent aussi bien que moi, que mes collègues de Matapédia-Matane (M. De Bané), et de Manicouagan (M. Maltais), ainsi que tous les collègues à la Chambre, que dans une région comme la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine ce que peuvent représenter 500 emplois «directs».

Ce sont ces faits que je veux porter à l'attention du ministre pour qu'il puisse, avec ses fonctionnaires, des gens versés dans le milieu, des gens qui ont étudié le problème, le dossier à fond, prendre une décision éclairée.

Le premier ministre du Québec est venu à Bonaventure, dans ma circonscription, lors d'une visite préréférendaire faire mousser sa politique du Québec, dire tout ce que l'on sait d'Ottawa, qu'il va exploiter sa mine de sel sans Ottawa. Moi, je ne le crois pas. Et je suis sûr, qu'avec les arguments que je viens de présenter, le ministre pourra avec ses fonctionnaires, en collaboration avec les fonctionnaires du gouvernement du Québec, avec la SOQUEM, avec le ministère des Richesses naturelles, prendre des décisions éclairées, qui seront à l'avantage de la population de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

Avant de terminer, monsieur le président, je voudrais signaler un autre problème important dans ma région, et je suis sûr que le greffier de la ville de New Richmond, qui est ici présent ce soir, comprendra exactement les problèmes dont je veux entretenir la Chambre.

L'éloignement dont je parlais précédemment au sujet des grands centres est un problème extrêmement important et extrêmement, je dirais pour la population de ma région, désolant. Lorsqu'on fait affaire avec le ministère de l'Expansion économique régionale et qu'on doit parcourir 180 à 200 milles au besoin pour se rendre au bureau le plus près, ou encore se rendre à Québec ou à Montréal, et finalement à Ottawa pour présenter une demande, je dois dire que cela décourage passablement les gens qui veulent faire du développement économique dans notre région.

Lorsque des gens qui veulent étudier un problème ou les possibilités, et qui le font bien souvent bénévolement, doivent parcourir des distances aussi grandes, on peut être assuré qu'ils se découragent vite, et moi j'encouragerais votre ministère et vos fonctionnaires à se rapprocher de la population et à venir dans nos régions. Il n'y a pas de meilleur moyen que de se rendre sur place pour prendre contact avec la population, constater les problèmes, et être ainsi capable de prendre une décision éclairée.

Ses fonctionnaires devraient venir plus souvent chez nous et faire en sorte que la population puisse avoir un contact avec

eux et ne pas être obligée de faire des appels téléphoniques, des interurbains pour tenter d'obtenir seulement des renseignements. Comme je le soulignais tantôt, le ministre vient également d'une région éloignée des grands centres, il est conscient de ces facteurs d'éloignement. L'honorable ministre pourra dire à ses fonctionnaires que les déplacements et les sorties d'Ottawa ne sont pas seulement bénéfiques aux députés mais parfois également aux fonctionnaires.

Ce sont donc là les remarques que je voulais faire ce soir à l'honorable ministre, surtout celles se rapportant au problème important de la mine de sel aux Îles-de-la-Madeleine. J'espère qu'il en tiendra compte, lorsqu'il prendra sa décision. Il pourra voir toutes les conséquences tant au niveau économique que politique.

● (2130)

[Traduction]

M. Lumley: Monsieur le président, je serai très bref ce soir car je sais que plusieurs députés voudraient prendre la parole.

Puisque c'est à première fois que j'ai l'occasion de m'adresser au ministre depuis qu'il détient son portefeuille, je voudrais d'abord le féliciter. Comme j'ai travaillé avec lui pendant trois ans au comité je sais qu'il comprend les problèmes de développement régional aussi bien que n'importe quel député et j'attends impatiemment l'occasion de travailler avec lui à l'avenir.

J'aimerais lui poser deux questions au sujet du programme général de développement envisagé et de la sous-entente concernant l'est de l'Ontario. Comme le ministre le sait sans doute, depuis quatre ans et demi, de concert avec un grand nombre de mes collègues de l'est de l'Ontario des deux côtés de la Chambre, je travaille à établir une entente de développement rural. En novembre dernier, le gouvernement de l'Ontario et le prédécesseur du ministre ont annoncé un projet prioritaire portant sur un accord de développement des ressources et des régions rurales de l'est de l'Ontario et on devait le présenter vers le printemps de 1979. Pour plusieurs raisons que le gouvernement de l'Ontario et l'ancien gouvernement du Canada pourraient justifier, je crois, cette entente n'a pas été signée.

Je me demande si le ministre pourrait mettre les députés du comité au courant à propos de cette entente, plus particulièrement en ce qui concerne le secteur agricole. Sauf erreur, le montant en cause s'élevait à environ 25 millions de dollars destinés au programme ARDA qui a été supprimé en mars dernier, pour des travaux d'assèchement, des techniques agricoles et des industries alimentaires capables de transformer les produits agricoles dans l'est de l'Ontario.

Comme le ministre s'en souviendra peut-être, quand nous avons étudié cet accord pour la première fois, il y a trois ans, avec les fonctionnaires fédéraux et provinciaux, nous avons étudié un autre hybride, le peuplier hybride. On l'avait mis à part pour que l'on puisse traiter de cet aspect de l'entente plus rapidement. Il y a un an et demi les gouvernements de l'Ontario et du Canada ont signé un accord portant sur un montant de 5.2 millions de dollars. J'aimerais demander au ministre, dans le cas où il ne pourrait donner suite à la partie de l'entente concernant les petites entreprises ou le tourisme, s'il ne lui serait pas possible de s'occuper du seul secteur agricole. Je me rends compte que le ministre doit également prendre en considération les comtés de la province de Québec limitrophes de